

Le 08.09.23, à Aix en Provence

Mr Huet-Lambing Cyril  
Délégués générale National Adjoint du SPS  
Secrétaire de Région PACA/Corse  
Sps.di.pacacorse@gmail.com  
Tél : 06.58.73.92.27



**SYNDICAT PÉNITENTIAIRE  
DES SURVEILLANTS**

**FLASH INFO**

Le 26 Aout dernier, le bureau local du **Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s** adresse une lettre ouverte à Mme Doucet chef d'établissement de Grasse.

Dans ce courrier, nous souhaitons le PV du CSA du mois de juin 2023 qui aurait dû être affiché à disposition du personnel sous 2 mois. Aussi, nous avons réclamé le rapport de la MCI afin de comprendre les positions de la chef d'établissement concernant le remaniement du service de nuit.

Le 4 septembre, sans nouvelle de nos doléances, le bureau régional saisi Mme Doucet et réitère sa demande d'obtention des dits documents. Sans réponse sérieuse de la chef d'établissement, le 6 septembre 2023, le Bureau Régional a contacté le Directeur interrégional par une nouvelle lettre ouverte afin de stopper cette cacophonie.

Il aura fallu quelques heures seulement pour que la Direction interrégional de MARSEILLE se saisisse de la situation afin de rappeler à Mme Doucet l'importance du dialogue sociale, mais aussi et surtout, le respect de ses personnels.

Si l'intervention de notre organisation syndicale a pu retarder cette mascarade, elle n'en n'aura pas mis fin pour autant.

Cela dit, le bureau **Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s** est ravi d'avoir pu mettre les surveillant(e)s dans leurs bon droit de regard sur le CSA par l'exigence de l'affichage obligatoire.

Pour sûr, le bureau local SPS suivra le dossier de près et souhaite que l'organisation syndicale représentative puisse être force de propositions afin que les surveillant(e)s ne soient plus lésés.

Le bureau Régional SPS PACA/Corse